



OFFRE D'EMPLOI

NAINTRÉ RECRUTE : animateur.trice de Relais Petite Enfance Intercommunal

GRADE : catégorie A

POSTE À POURVOIR au 1/01/2021

DESCRIPTION

Naintré est une commune de 6000 habitants, 2^{ème} commune de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault située à 30 minutes de Poitiers et 50 minutes de Tours, sur la RD 910, et accessible par l'A10. Elle est dotée de tous les équipements et services, en direction de tous les âges, du multi-accueil à l'EHPAD.

Dans le cadre d'une évolution du relais petite enfance de Naintré qui va devenir intercommunal (Naintré, Cenon sur Vienne et Colombiers), à compter du 1^{er} janvier 2021. Le Maire recrute, aux côtés de la responsable-animatrice du relais, un.e second.e animateur.trice.

Vous serez en charge

- d'informer les familles sur les différents modes d'accueil sur le territoire
- d'accompagner et de soutenir les assistant.e.s maternel.le.s dans l'exercice de leur métier

LES ACTIVITÉS :

- Informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil individuels et collectifs existant sur les trois communes
- Informer les assistant.e.s maternel.le.s sur les modalités d'exercice de leur profession et sur les différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre
- Délivrer une information générale en matière de droit du travail aux parents et assistant.e.s maternel.le.s Orienter vers les interlocuteurs compétents en cas de questions spécifiques.
- Organiser des temps et projets collectifs pour les professionnel.le.s : groupes d'échanges/de paroles, conférences/débat.
- organiser et animer des temps collectifs pour les assistant.e.s maternel.le .s, en présence des enfants.
- Organiser des temps festifs (fête de fin d'année, fête du jeu, ...) en direction des parents, des professionnel.le.s et des enfants.
- Participer au réseau des Relais Petite Enfance.
- Évaluer les actions mises en place par le Relais.

LES SAVOIRS :

- Les missions et le fonctionnement d'un Relais
- Les orientations stratégiques et la politique petite enfance du territoire
- Les acteurs de la petite enfance-jeunesse
- Législation et réglementation des partenaires (Caf, PMI, Direccte, pôle emploi, ...)
- Connaissance de l'enfant et de son développement
- Cadre réglementaire relatif à la relation particulier employeur, salarié
- Techniques d'entretien

LES SAVOIR-FAIRE :

- Conseiller, accompagner
- Animer des réunions
- Travailler en réseau, en partenariat
- Concevoir des projets, des animations auprès des professionnel.le.s et des jeunes enfants

- Gérer les conflits
- Utiliser les outils bureautiques : traitement de texte, tableur, logiciels professionnels de suivi d'activité
- Réaliser une veille réglementaire.

LES SAVOIR-ÊTRE:

- Adaptabilité
- Autonomie
- Capacités d'écoute active
- Qualités d'expression orale et écrite
- Pédagogie
- Force de conviction et de négociation
- Diplomatie

TEMPS DE TRAVAIL : 12h hebdomadaires

Cette fonction peut nécessiter des déplacements et une disponibilité en termes d'horaires (l'animateur peut être amené à travailler le soir ou le samedi afin de tenir compte des horaires de travail des parents et des assistant.e.s maternel.le.s).

FORMATION SOUHAITÉE

L'un des diplômes suivants : éducateur.trice de jeunes enfants, puéricultrice, infirmier.e, assistant.e de service social, conseiller.e en économie sociale et familiale, animateur.trice socio-culturel.le, psychomotricien.ne, psychologue.

Expérience similaire souhaitée

Candidatures avant le 15/11/2020 à adresser à :

Mr Le Maire - Mairie de Naintré- 19 Place Gambetta - CS40 005 - 86530 NAINTRE